

### **BUDGET 2014-2015**

#### **Les ressources naturelles, au cœur du développement économique du Québec**

**Québec, le 4 juin 2014** – À l’occasion de la présentation du budget du Québec 2014-2015, le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, a annoncé une série de gestes et de mesures pour appuyer le développement responsable des ressources naturelles au Québec.

#### **Déploiement du Plan Nord**

Le ministre a annoncé que le gouvernement fera renaître le Plan Nord, dans une version bonifiée. Il sera déployé avec la participation des communautés locales et autochtones, dans le respect du développement durable. Ses retombées seront optimisées pour profiter à toutes les régions du Québec. Pour mener à bien ce projet, le gouvernement confirme son intention de créer la Société du Plan Nord.

« La Société du Plan Nord jouera un rôle prépondérant dans le déploiement de la stratégie gouvernementale de mise en valeur responsable et durable des ressources naturelles du Nord québécois. Elle coordonnera le développement du territoire en consultant l’ensemble des partenaires, dont les communautés locales et autochtones, afin d’assurer leur adhésion », a souligné le ministre.

La mise en œuvre du Plan Nord sera soutenue financièrement par le Fonds du Plan Nord, doté de 63 millions de dollars pour 2014-2015. Ce fonds financera d’importants travaux d’infrastructures routières sur le territoire du Plan Nord, dont le prolongement de la route 138 ainsi que la réfection de la route de la Baie-James et de la route 389 sur la Côte-Nord.

« Par ailleurs, le gouvernement confirme son intention de prendre des participations dans des entreprises des secteurs des mines et des hydrocarbures, afin de permettre à la collectivité québécoise d’obtenir directement une part des profits en tant qu’actionnaire. Le fonds Capital Mines Hydrocarbures, annoncé dans le budget 2012-2013, sera créé par voie législative à l’automne. Ce fonds sera doté d’une capitalisation de 1 milliard de dollars », a annoncé le ministre.

En outre, il a annoncé que le gouvernement participera aux travaux pour réaliser une étude de faisabilité sur la construction d’un nouveau lien ferroviaire permettant l’accès à la fosse du Labrador. De plus, le gouvernement relance la Stratégie touristique québécoise au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, qui sera dotée d’une enveloppe de 3,2 millions de dollars pour faire la promotion du Nord du Québec comme destination touristique.

Le ministre a également annoncé la réalisation d'investissements stratégiques qui favoriseront le développement et l'accès au territoire. Ainsi, 100 millions de dollars seront investis dans des infrastructures de formation adaptées pour favoriser la réussite scolaire et professionnelle des populations nordiques et autochtones et former un plus grand nombre de travailleurs spécialisés. De plus, un centre de recherche en développement nordique, l'Institut nordique du Québec, sera créé pour soutenir la recherche et le développement des connaissances du territoire nordique.

### **La mise en valeur des ressources naturelles du Québec**

« Au cours des derniers mois, l'industrie minière a souffert d'une importante baisse des investissements privés, notamment en raison de l'instabilité provoquée par les modifications apportées au régime d'impôt minier. Nous allons rétablir la confiance de l'industrie et des investisseurs en assurant des règles d'application favorables, stables et prévisibles. Nous maintenons donc le régime s'appliquant actuellement, afin de préserver cette stabilité. En même temps, nous allons nous assurer que le régime minier demeure compétitif et favorise l'investissement minier au Québec. En particulier, nous veillerons à ce que le régime minier permette aux petites sociétés de se développer et soutienne la propriété québécoise au sein de la filière minérale », a souligné le ministre.

### **Relance de l'industrie forestière**

« La forêt demeure plus que jamais un moteur de développement économique pour nos régions. Pour permettre un développement durable de la forêt québécoise et assurer la pérennité des emplois du secteur forestier, le gouvernement consacrera 570 millions de dollars en 2014-2015 pour des travaux sylvicoles ainsi que l'aménagement et la gestion de la forêt. Ces mesures permettront non seulement de préserver le patrimoine forestier du Québec pour les générations à venir, mais également de stimuler l'activité économique de régions ressources et d'améliorer la qualité de vie de nos travailleurs », a déclaré le ministre.

Il a également annoncé une enveloppe de 20 millions de dollars sur trois ans pour faciliter l'accès au financement des entreprises et des coopératives forestières souhaitant renouveler leurs équipements ainsi qu'un fonds de 20 millions de dollars pour le développement de la filière biomasse forestière résiduelle au Québec.

### **Développement des infrastructures électriques**

Le ministre a annoncé que le gouvernement redémarrera le programme des petites centrales hydroélectriques. « Lorsque toutes les conditions sont réunies, il s'agit de projets dont les retombées profitent avant tout aux communautés locales. Toutefois, avant d'obtenir un contrat avec Hydro-Québec, les promoteurs devront démontrer que leur projet respecte les plus hauts critères environnementaux et en matière d'acceptabilité sociale, en plus de générer des retombées économiques au bénéfice des populations locales et autochtones », a-t-il assuré.

Le ministre a en outre indiqué qu'Hydro-Québec planifie la construction d'une quatrième ligne de transport depuis le Nord, afin de mieux répondre à la croissance de la demande d'électricité dans le nord de Montréal. L'investissement prévu est de 1,1 milliard de dollars et devrait créer 1 000 emplois pendant cinq ans. Il contribuera directement à la relance de l'activité économique, tout en sécurisant le transport et la distribution de l'électricité.

Enfin, le ministre a annoncé que les efforts engagés par les deux précédents gouvernements pour électrifier les transports seraient poursuivis. À cet effet, un projet de loi permettant à Hydro-Québec d'investir dans les projets d'électrification du transport collectif sera déposé.

« Le Québec est doté de richesses naturelles qui font l'envie de plusieurs. Nous devons les utiliser de façon responsable pour créer des emplois et favoriser la croissance économique », a conclu le ministre.

- 30 -

**Source :** Andrée-Lyne Hallé  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
418 643-5270  
514 873-5363